

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 30 mai 2026



BRON

Les différents votes :

1- Approbation du compte-rendu de l'AG du 12 mai 2025	2
2- Approuvez-vous le bilan moral 2025 ?	4
3- Approuvez-vous le bilan financier 2025 ?	5
4- Approbation nomination du commissaire aux comptes	6
5- Acquisition de nouveaux locaux	7
6- Emprunt bancaire maximal 300 000€ sur 15 ans à un taux de 5% max.	7
7- Vente du siège de la ligue	7
8- Timbre de la ligue	7
9- Approbation du budget prévisionnel	7
10- Élection d'un membre au sein du conseil d'administration	8
ANNEXE 1 : liste des votants	8

Rappel : Le nombre total de délégués est de 96, le nombre total de voix de 242 : le quorum est atteint avec plus d'¼ du nombre de délégués représentant au minimum ¼ des voix, soit à minima 24 délégués représentant 61 voix.

*Sont présents : nombre de délégués 35 représentant 100 voix = **le quorum est atteint.***

Liste des votants en annexe à la fin de ce rapport."

Début de l'assemblée générale à 9h30.

La Présidente Laure GRANGEON souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants, et donne la parole à Maryvonne GIRARDIN, vice-présidente relations extérieures.

L'assemblée valide Sébastien CUILLA en tant que secrétaire de séance.

L'assemblée valide également les deux personnes qui se sont proposées en tant que scrutateurs : Antoine FAUVET et Rachid LARABI.

Laure GRANGEON rappelle l'ordre du jour de cette assemblée générale du 30 mai 2026.

1- Approbation du compte-rendu de l'AG du 12 mai 2025

VOTE

« Approuvez-vous le PV de l'AG du 12 mai 2025 ? »
Votes exprimés 35 (100 voix) Pour : 100, Abstention : 0, Contre : 0
Le PV est approuvé à l'unanimité.

Bilan moral : Laure GRANGEON

La Présidente revient sur les 4 axes du projet avant de présenter les perspectives du projet pour 2026.

Fédérer :

- 9 clubs supplémentaires labellisés « Mon Club et Moi », soit 33% d'augmentation.
- Structuration des parcours jeunes avec le guide du jeune compétiteur
- Nouvelles formes de compétitions avec le circuit « Elles au Bad Tour »
- Participation à la déclinaison régionale du « Club des 300 »

- Création d'une commission handibad
- Réalisation des opérations « Du Stade Vers l'Emploi »
- Trois nouveaux clubs nous ont rejoints
- Travail sur les équipements avec le PACTE fédéral et veille active sur l'outil EXPLORE
- Liens renforcés avec le monde scolaire via des actions de formations

Rayonner :

- Choix de maintenir un poste dédié à la communication
- Modernisation de nos outils
- Présence dans les réseaux institutionnels : Région, CROS, ANDIISS, DRAJES...
- Poursuite du FZ Forza Alpes International U19
- Organisation du Valence Alpes International by FZ Forza

Accompagner :

- Création d'un poste de chargée de développement
- Mise en place du guide du néo-dirigeant
- Accompagnement des professionnels via de la formation continue et du séminaire PROBADAURA
- Nouvelle structuration du CPC avec des outils collaboratifs

Performer :

- Création du label « Club Formateur »
- Évolution du PJD vers le PJDD et le PJDR
- Amélioration des conditions d'entraînement de nos jeunes du pôle
- Innovation sur les formats de compétition pour renforcer la place du féminin avec des tableaux intergenres sur les TRJ et TER
- Réforme des interclubs désormais achevée.

Au-delà des 4 axes :

- Réflexion quant à nos priorités avec l'appui du CREPS
- Audit organisationnel avec BASALT pour clarifier le rôle des élus, améliorer le fonctionnement et renforcer la relation élus-salariés
- Intégration du nouveau cadre de contractualisation avec la Fédération, le CTI, qui nous engage davantage sur des objectifs précis : clubs, licenciés, féminisation, équipements.

Perspectives 2026 :

Il y a des besoins sur l'accompagnement, la formation, le suivi des acteurs ce qui nous oblige à nous structurer différemment.

- Faire de la ligue un véritable organisme de formation
- Évolution de nos locaux

Remerciements :

À l'ensemble des acteurs qui contribuent, au quotidien, à la vitalité du badminton sur notre territoire.

- Aux élus de la ligue
- À l'équipe salariée
- Aux comités départementaux
- À nos partenaires institutionnels et privés
- Aux délégués

2- Approuvez-vous le bilan moral 2025 ?

VOTE

« Approuvez-vous le bilan moral 2025 ? »
Votes exprimés 35 (100 voix) Pour : 100, Abstention : 0, Contre : 0
Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

Laure GRANGEON informe que la Présidente du CROS Auvergne-Rhône Alpes, Marie-Christine PLASSE est excusée, et donne la parole à Peggy GÉNISSON pour la Fédération Française de Badminton.

Peggy GÉNISSON : élue représentante des OT au niveau fédéral, membre du COMEX de la FFBaD.

Madame GÉNISSON nous informe que Franck LAURENT, Président de la FFBaD, est retenu sur un COMEX en ce moment. Il réaffirme son soutien à la ligue AURA.

Madame GÉNISSON aborde trois sujets : la politique des équipements, l'emploi et la féminisation.

Politique des équipements :

La FFBaD souhaite continuer à développer cet axe pour que les clubs aient un accès aux infrastructures existantes ou en créant de nouveaux équipements. La FFBaD s'est portée garante sur le projet d'équipement du Squash des Volcans.

Emploi :

Madame GÉNISSON nous parle du Plan Emploi Fédéral qui accompagne les ligues, les comités et les clubs.

Féminisation :

Madame GÉNISSON souligne l'action « Elles Au Bad Tour » qui s'intensifie au sein de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Une pratique nouvelle et décomplexée pour celles qui n'envisageaient pas cela avant ! Elle félicite la ligue qui est moteur sur ce sujet.

Il faut accélérer la féminisation dans le badminton, les joueuses restent minoritaires. Les entraîneurs et les dirigeantes sont trop peu nombreuses. Madame GÉNISSON souligne que l'accès à certaines fonctions n'est pas la même pour les hommes, tout comme le développement de carrière.

Elle nous invite à découvrir une campagne lancée par l'AFCAM « Donnez un sifflet à une petite fille » pour encourager l'engagement des filles dans l'arbitrage.

On peut s'investir à tout âge que l'on soit joueuse, dirigeante ou officiel technique.

Questions/réponses sur le livret :

Question concernant un delta de 38€ entre le bilan financier le suivi analytique envoyé dans le livret de l'AG est noté.

Il sera bien question de voter le bilan comptable présenté par le cabinet comptable et non le suivi analytique.

Présentation du bilan financier par Kévin CHARBONNEL : trésorier de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Présentation par le comptable Philippe GONZALES, cabinet SERMORENS, du bilan financier

Le comptable stipule à l'assemblée que la Présidente, Laure GRANGEON, a été rémunérée en 2025 à hauteur de 300€ net par mois.

Il stipule également que le Conseil d'Administration de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton a décidé d'affecter le résultat de 136 771€ en report à nouveau.

Questions sur les écarts entre 2024 et 2025 concernant :

- « la location et les charges locatives » (delta de 87 053€) qui s'explique en grande partie par le rachat du contrat qui nous liait à KOESIO (solution numérique de stockage de données, et parc d'imprimantes, etc...)
- Le delta sur les « contributions financières » (38 814€) qui s'explique par une édition du tournoi international U19 de 2024 avec très peu de joueurs. En effet, les qualifications des Championnats de France Jeunes avaient lieu sur la même période. Cette petite édition du U19 2024 a donc eu un impact sur plusieurs postes (inscriptions, hébergements, transport, ...)

3- Approuvez-vous le bilan financier 2025 ?

VOTE

« Approuvez-vous le bilan financier 2025 ? »

Votes exprimés 35 (100 voix) Pour : 100, Abstention : 0, Contre : 0

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Rétrospective en images 2025.

Récompense des clubs :

Meilleur taux de renouvellement des licenciées féminines : Badminton Club de Charly (merci pour leur présence)

Plus haut pourcentage de femmes : Aurillac Badminton Club (excusé)

Meilleure progression de ce pourcentage : Raquettes Club Saint Martinois (excusé)

La badiste de l'année :

Neela LENGUE TE : une de nos polistes avec des résultats incroyables, elle termine son parcours au pôle espoirs de Voiron.

Présentation des perspectives 2026-2027 par Thomas CHAMPION, Directeur Sportif.

Mise en place d'un Organisme de Formation au sein de la ligue pour élever le niveau de compétence. Cela nécessite de devenir Qualiopi.

Questions concernant les autres types de formations envisagées que celle du DE et une éventuelle concurrence des formations dispensées par les CROS et CDOS.

Nos formations seront typées badminton, et les formations par ailleurs payantes le seront également chez nous, mais l'argent restera dans le milieu du badminton. L'idée sera de réaliser des formations complémentaires de ce qui peut déjà exister.

Il y a une volonté de la ligue de mieux suivre les personnes formées, post-formation. Cela permettra également d'expérimenter des choses plus légères, potentiellement combler un manque fédéral (comme par exemple les formations d'animateurs de créneaux qui sont difficiles à mettre en place actuellement).

Question concernant une stratégie en deux temps, en louant des salles pendant une ou deux saisons avant d'acheter définitivement ?

La location de salle a de toute façon un coût et il serait dommage de fragiliser le modèle. Cependant, nous serons peut-être obligés de passer temporairement par de la location de salle en fonction de l'avancée du projet immobilier.

Présentation par Kévin CHARBONNEL, trésorier, du budget prévisionnel 2026

Une question stratégique se pose quant à l'enveloppe des appels à projets innovants : plusieurs aides plus petites, ou des enveloppes plus grosses ? Les règles doivent être claires dès le début.

Une remarque : attention à la démultiplication des appels à projet. Ça pourrait abonder le DGR.

Présentation de Sylvain GUARRAGI, commissaire aux comptes

Présentation du rôle d'un commissaire aux comptes. Sensible sur la partie du contrôle interne, sur l'application des normes comptables. Des sondages seront faits.

Un engagement d'une durée de 6 ans. Le CAC a une mission d'audit et à la fin de celle-ci, il établit un rapport qui sera lu en AG.

4- Approbation nomination du commissaire aux comptes

VOTE

« Approbation de la nomination du commissaire aux comptes ? »

Votes exprimés 35 (100 voix) Pour : 100, Abstention : 0, Contre : 0

La nomination du commissaire aux comptes est approuvée à l'unanimité

Présentation du projet des locaux de la ligue par Kévin CHARBONNEL, Trésorier.

Projet de 525 000€ maximum, avec un taux max à 5% sur 15 ans.

Peggy GENISSON apporte le soutien de Franck LAURENT, président de la FFbAd, qui trouve que c'est un très bon projet.

Une question concernant la hausse du timbre ligue : faut-il le faire en deux étapes, 1€ cette année et 1€ l'an prochain ? Est-ce comme la dernière fois, une seule hausse pour l'olympiade ?

Laure GRANGEON répond qu'avec le contexte géopolitique global, il est compliqué d'être catégorique, mais sauf événement catastrophique, l'idée est effectivement de ne plus augmenter de toute l'olympiade.

La ligue préfère augmenter de 2€ immédiatement en le justifiant par de réels projets qui vont en face, plutôt que de demander une hausse pour combler un déficit. Pour information, depuis la dernière hausse du timbre ligue, l'inflation à elle seule représente 1.93€ de hausse du timbre ligue.

Remarque : il faut réfléchir à un modèle économique à étage pour que cela aide à tous les niveaux, comités et clubs.

5- Acquisition de nouveaux locaux

VOTE

« Acquisition de locaux pour un montant maximum de 525 000€ ? »

Votes exprimés 35 (100 voix) Pour : 100, Abstention : 0, Contre : 0

L'acquisition de locaux est approuvée à l'unanimité

6- Emprunt bancaire maximal 300 000€ sur 15 ans à un taux de 5% max.

VOTE

« Validez-vous un emprunt 300 000€ sur 15 ans à un taux de 5% max ? »

Votes exprimés 35 (100 voix) Pour : 100, Abstention : 0, Contre : 0

L'emprunt bancaire est approuvé à l'unanimité

7- Vente du siège de la ligue

VOTE

« Validez-vous la vente du siège de la ligue ? »

Votes exprimés 35 (100 voix) Pour : 100, Abstention : 0, Contre : 0

La vente du siège actuel est approuvée à l'unanimité

8- Timbre de la ligue

VOTE

« Validez-vous la hausse du timbre ligue ? »

Votes exprimés 35 (100 voix) Pour : 91, Abstention : 9, Contre : 0

La hausse du timbre ligue est adoptée à la majorité

9- Approbation du budget prévisionnel

VOTE

« Approuvez-vous le budget prévisionnel 2026 ? »
Votes exprimés 35 (100 voix) Pour : 91, Abstention : 9, Contre : 0
Le budget prévisionnel est adopté à la majorité

La Présidente informe l'assemblée, en amont de l'élection, que Jérémy SIROUX réalisera une prestation de 6 mois pour la ligue pour la mise en place de l'organisme de formation en parallèle. Si des sujets devaient concerner cette prestation, Monsieur SIROUX ne prendra pas part aux discussions.

Jérémy SIROUX se présente devant l'assemblée avant de procéder au vote.

10- Election d'un membre au sein du conseil d'administration

VOTE

« Vote pour intégration de Jérémy SIROUX au conseil d'administration ? »
Votes exprimés 35 (100 voix) Pour : 98, Abstention : 2, Contre : 0
Monsieur Jérémy SIROUX intègre le Conseil d'Administration

La Présidente remercie l'ensemble des participants, délégués et membres du CA présents et clôt cette assemblée générale.

L'AG se termine à 12h15

Remerciement à toutes et tous de leur présence.

La présidente
Laure GRANGEON



La vice-présidente chargée des relations extérieures
Maryvonne GIRARDIN



ANNEXE 1 : liste des votants

Les délégués :

Comité 01 (1) : Jérôme VIOLET (les autres délégués sont excusés)

Comité 03 (1) : Olivier COTTE (les autres délégués sont excusés)

Comité 15 (0) : (les délégués sont excusés)

Comité 2607 (3) : Magali THIRION, Marion DUPONT-FROMENT, Jimmy DOUBAS (les autres délégués sont excusés).

Comité 38 (6) : Antoine FAUVET, Céline GONTARD, Claude PONTON, Salvator SCIASCIA, Sébastien CONSTANT, Corinne DEVEY (les autres délégués sont excusés)

Comité 42 (7) : Raphaël HERTZOG, Michaël VIAL, Vincent MARTINEAU, Rachid LARABI, Céline MOUNIER, Cristina ROYUELA, Pascal FOURNIER (les autres délégués sont excusés)

Comité 43 (0) : (les délégués sont excusés)

Comité 63 (5) : Jérôme BIGAY, Jérémy SIROUX, Maryvonne GIRARDIN, Kévin CHARBONNEL, Noélie SOUQUIERES (les autres délégués sont excusés)

Comité 69 (4) : David BARRIONUEVO, Christophe GENNEVOIS, Marion GREVET, Mikaël DELAPORTE (les autres délégués sont excusés)

Comité 73 (6) : Dominique BOSSERT, Luc DALLA CAMINA, Cécile AGHINA, Laurent MARTINELLO, Laurent VALLIERE, Clément BONNET (les autres délégués sont excusés)

Comité 74 (2) : Maëva BELLEMIN-NOEL, Renaud CUEILLE (les autres délégués sont excusés).

Laure GRANGEON
Présidente

